



**NATIONS  
UNIES**



## **Convention-cadre sur les changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2009/L.3  
5 juin 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE**  
Trentième session  
Bonn, 1<sup>er</sup>-10 juin 2009

**Point 7 c) de l'ordre du jour**  
**Questions méthodologiques relevant de la Convention**  
**Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports**  
**aériens et maritimes internationaux**

### **Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux**

#### **Projet de conclusions proposé par la Présidente**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des renseignements communiqués par les secrétariats de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) au sujet des travaux relatifs aux émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux qui étaient en cours dans le cadre de leurs organisations respectives, ainsi que des réactions que ces renseignements ont suscitées de la part des représentants des Parties.
2. Le SBSTA a invité les secrétariats de l'OACI et de l'OMI à lui faire part, à ses sessions futures, des résultats des travaux des deux organisations sur cette question.

-----